

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

22-24 novembre 2022
Cayenne

Éléments de compte-rendu



Organisée par la délégation Outre-mer du Conservatoire du littoral, cette rencontre bisannuelle réunissait les gardes et agents du littoral de la zone Antilles-Guyane. C'est à Cayenne, dans l'hémicycle de la Collectivité de Guyane que se sont retrouvés les 38 participants pour un premier après-midi de travail en salle.

Les travaux ont été ouverts par Sherly Alcin, Conseillère Déléguée au Climat, l'Éducation à l'Environnement et Chargée du Protocole pour la Collectivité de Guyane, et Médhy Broussillon, délégué adjoint de rivage Outre-mer au Conservatoire du littoral.

A suivi un tour de présentation de l'ensemble des participants, appuyée par 1 à 3 photos, illustrant une journée de travail. Cette présentation s'est faite de manière groupée pour les 3 antenne territoriale du Conservatoire du littoral que sont la Guadeloupe-Saint Martin, la Martinique et la Guyane. L'occasion pour chaque participant d'exprimer une part de sa mission.

Gaëlle Moreau, responsable de la mission Garderie au Conservatoire du littoral, a présenté les actualités de du actualités du réseau garderie, l'occasion de revenir sur le fonctionnement du réseau, de faire un point sur la police, les tenues, et de partager les les orientations stratégiques. Chaque antenne a présenté sont actualités autour des acquisitions, chantiers en cours ou à venir.



Médhy Broussillon et Sherly Alcin



Tour de présentation



Gaëlle Moreau



Vue générale

Les participants ont ensuite été invité a partager leurs connaissances sur la répartitions des rôles pour la gestion d'un site du Conservatoire du littoral. Cet ateliers en petits groupes a permis de préciser les responsabilités du propriétaire (le Conservatoire du littoral) et du gestionnaire (les gardes et leurs employeurs) en permettant de visualiser les domaines d'action et missions de chacun. Une restitution collective a permis de compléter le tableau suivant.

Gérer en partenariat			
	Responsabilités du propriétaire	Responsabilités partagées	Responsabilités du gestionnaire
Principes d'action	Définition des principes d'action		Faire respecter les principes d'action
Conventions gestions	Désignation du gestionnaire		
Plans de gestion	Elaboration du plan de gestion	Evaluation de la gestion	Mise en œuvre du plan de gestion
		Gouvernance (Comité de gestion...)	
Conventions d'usage	Définition des conventions d'usages	Choix des usagers conventionnés	Suivi des conventions d'usages
Restauration et aménagements	Maîtrise d'ouvrage des aménagements, restauration	Partenariats financiers	
Gestion pérenne	Défense du domaine public	Partenariats financiers	Entretien des sites
	Gestion des commissionnements		Suivi et observations
	Signalétique		Animation
	Animation du réseau des gardes		Accueillir du public
			Surveillance

Pour cette seconde journée de rencontre, les participants, à nouveau réunis dans l'hémicycle de la Collectivité de Guyane pour la matinée, ont choisi d'explorer, en 4 groupes, des aspects du rôle du gestionnaire des sites du Conservatoire du littoral identifiés la veille. Chaque groupe a dressé les points qui fonctionnent et ceux à améliorer et formulé les propositions d'amélioration suivantes :



Partenariats financiers

Ce qui fonctionne

- Suivi des sites fonctionne bien. Le partenariat est important pour assurer l'apport financier.
- Convention avec l'Office national des forêts (ONF) fonctionne bien en Guadeloupe, par la DEAL pour l'entretien de la signalétique, du mobilier.
- Monter des dossiers spécifiques avec l'appui du Conservatoire du littoral et d'autres partenaires (DEAL, ONF, etc.). Pour les gros projets les partenariats fonctionnent bien par contre pour les petits projet (entretien courant), difficultés pour assurer les besoins financiers
- Organisme TEMEUN permet aux collectivités de sa lancer dans des projets. Appel à projet sont une solution.

A améliorer

- Délai d'exécution trop long, ce qui entraine une mise en danger des visiteurs
- Les agents n'ont pas de visibilité sur les moyens financiers, pas de transparence vis-à-vis de la hiérarchie
- Etre acteur des orientations budgétaires pour mieux anticiper les travaux.
- Positionnement de l'agent au sein de la collectivité devrait être revu, ni agent technique, ni agent administratif.
- Dès qu'on parle argent, la collectivité freine = risque politique.
- Le choix des matériaux est très important et les collectivités ne suivent pas les demandes des agents pour des matériaux nobles.

Propositions

- Comment le Conservatoire du littoral définit la part financière de chaque partenaire ?
- Avoir une visibilité financière sur l'apport des partenaires
- Apporter des ressources financières externes, type station photovoltaïque, etc.
- Plus de dialogues entre agents, Conservatoire du littoral et gestionnaires.
- La lourdeur/lenteur administrative au sein de la collectivité
- Développer un dispositif de compagnonnage, flécher un budget spécifique (formation, compagnonnage).
- Les agents du littoral ne devraient pas dépendre des collectivités, être en autogestion, plus d'indépendance.
- Il faut une volonté politique forte
- Retour des participants :
- Mieux flécher le budget dédié aux sites du Conservatoire du littoral, plus de contraintes budgétaires pour éviter la dilution des fonds.
- Améliorer le positionnement de l'agent car il a plusieurs casquettes (techniques, administratifs, etc.), pas assez de poids dans la prise de décision.

Mise en œuvre de plan de gestion

Ce qui fonctionne

- Certains sont sensibilisés à cet outil et s'assurent que ces actions rentrent dans le document « la feuille de route ». L'autonomie permise appréciée
- Pour d'autres, l'autonomie est laissée aux agents, ce qui leur permet de se réaliser personnellement
- L'utilisation du plan de gestion est reconnue comme un bénéfice. C'est un élément de connaissance, une feuille de route. Son existence est connue. Mais tous ne savent pas où le trouver.

A améliorer

- Le document est parfois au fond de tiroir, pas présent dans les locaux. L'autonomie peut être privilégiée, sans directives des supérieurs vis-à-vis de l'application du PDG
- Des gardes n'ont pas le document.
- Certaines actions non réalisables par agents car les actions vraiment non suivies (poses de bouées réglementaires)
- On constate un manque de consultation des agents de terrains lors de l'élaboration
- Des prestataire extérieurs posent des objectifs non réalistes. Il y a également un problème de moyens ne permettant pas d'atteindre certains objectifs

- Le rapport objectifs / durée n'est pas forcément réaliste. La co-gestion complique la mise en œuvre des actions Une mise à jour apparaît nécessaire avant 5 ans
- Une coordination et pilotage sont nécessaires pour adapter, améliorer
- La priorisation des actions repousse les priorités secondaires au risque de ne pas les traiter
- Des choix personnels sur choix des objectifs interviennent en fonction de sensibilités individuelles
- Le document peut apparaître politisé et entraîner une réorganisation des priorités en fonction des sensibilités des institutions.
- Une partie des financements perçus pour la gestion des sites ne revient pas à la gestion des sites alors qu'il y a un manque d'argent pour mener à bien les projets ou une méconnaissance des sommes disponibles pour mener à bien les projets
- Le Plan de gestion n'est pas toujours assez ambitieux

Propositions

- Le Plan de gestion doit être un document qui « colle » aux spécialités des gestionnaires, sinon il y a un risque de non satisfaction des objectifs.
- Une meilleure sensibilisation des supérieurs sur l'intérêt du document
- Journées de formation sur ce document NOTAMMENT lors de changement de gouvernance.
- Evaluation des profils et des moyens humains et techniques
- Lien avec une stratégie régionale de la biodiversité

Surveillance de sites

Ce qui fonctionne

- Plusieurs applications mobiles en Martinique et Guyane pour renseigner les problèmes rencontrés sur les sentiers
- La surveillance fonctionne quand les applications mobiles existent et les problèmes sont bien rédigés
- Investissements relativement satisfaisants de la part du Conservatoire du littoral sur les sites (panneaux, etc.)
- Globalement les tournées de surveillance réalisées par les Gardes fonctionnent (binômes)

A améliorer

- Manque d'investissement des collectivités dans la gestion pérenne des sites
- Absence d'arrêtés municipaux règlementant les usages en Guadeloupe
- Martinique : une partie seulement des sites couverts par des applications mobiles
- Pas d'accompagnement des partenaires dans la surveillance, pas assez de tournées interservices
- Gestion du commissionnement (recyclage, renouvellement des cartes)
- Pas d'outil pour verbaliser (pas de carnets, pas de terminal)
- Matériel à disposition pas adapté dans certaines situations (pas de gilet anti-agression par exemple)

Propositions

- Renforcer la concertation tripartite entre commune, Conservatoire du littoral et gestionnaire
- Rôle important du Conservatoire du littoral pour informer les élus sur le rôle des gardes, leurs fiches de postes
- Associer les référents gardes aux réunions avec les élus pour que les élus comprennent les problématiques terrains des équipes
- Que les Gardes rédigent systématiquement des PV de constatation et les adresser aux élus + Conservatoire
- Renforcer ou reconstituer les réseaux gardes sur chaque territoire :
 - Organiser plus de réunions
 - Groupe WhatsApp
 - Recenser les compétences de chacun pour pouvoir les mutualiser
- Lors des réunions des gardes : choisir un thème problématique et chercher à le solutionner
- Inviter les élus à ces réunions garderie, et les partenaires techniques (ONF, etc.)
- Meilleure communication sur les réseaux à l'attention des usagers des sites
- Formation intervention terrain (gérer les agressions, etc.)

- Compléments : difficultés à mobiliser les forces de l'ordre. Envisager une meilleure implication du Cdl en matière de politique pénale et sensibilisation des parquets. Prévoir un protocole lors de l'arrivée d'un nouveau procureur pour expliquer le rôle des agents et mettre en place des actions.
- Mais difficultés avec le contexte ultra-marin : fermeture des commissariats de 12h à 16h, éloignement des sites d'infraction qui dissuade les brigades de gendarmerie...



Entretien des sites

Problématiques rencontrées

- Pollution des sites /comportement du public (déchets, dégradation des panneaux, ...)
- Durabilité du mobilier et des signalétiques (le type de matériaux... (responsabilité du propriétaire))
- Sécurité des équipements

Constats et propositions

Pollution des sites /comportement du public (déchets, dégradation des panneaux, ...)

Déchets courants... déchets encombrants... Par exemple en Guyane, il y a un problème de coordination, et pour créer des emplois autour de ce sujet.

Prévention – responsabilité partagée :

- Sensibiliser et choquer : pour inciter le public à ne pas jeter, à indiquer sur la signalétique
- Responsabilisation des usagers pour qu'ils ne déposent leurs déchets
- Développer la concertation avec les institutions responsables du ramassage, convention avec l'organisme qui s'occupe de la récupération des déchets, et se coordonner sur une même politique pour ne pas mettre (ou mettre) des poubelles et de bennes
- Y aller progressivement pour sensibiliser les personnes
- Communiquer sur les nettoyages des plages
- Communication :
 - à la radio/tv, faire passer quand les encombrants passent et prévenir des exceptions. Que les gestionnaires relaient également ce calendrier de ramassage. Attention : Varier les spots !
 - Préparer des communications spécifiques pour des moments clés de fréquentation des sites et créer un attachement à ce patrimoine naturel
 - Il faut que la communication sorte du site
 - Montrer les sites propres et pas propre...
 - Démontrer l'impact des sites naturels patrimoniaux dans le tissu économique touristique...
- Faire payer une caution pour le bivouac sur la plage. Si le site n'est pas propre au départ des campeurs, la caution est encaissée, au cas contraire elle est remise.
- Brigades sur les sites avec un pouvoir de police (financements...)

Durabilité du mobilier et de la signalétique

Bois classe 4 souvent utilisé. La difficulté de s'approvisionner en bois rouge. L'arbitrage sur quel type de mobilier est souvent une question financière (manque de financements)

Convaincre le propriétaire pour du mobilier durable. Par exemple en Guyane un bois dur comme le Wacapou coûte vraiment trop cher et rare... Par exemple en Martinique le Campêche, utilisé lorsqu'une souche est tombée, et le Mahogany peuvent être utilisés, l'ONF l'utilise en faisant du prélèvement. Même problème en Guadeloupe.

L'ONF coûte cher.

- Connaître la diversité de tout ce qui se fait : différents types de choix
- faire des groupes de travail sur les matériaux et créer un référentiel des matériaux par territoire (avec un suivi des prix) + un annuaire de prestataire. A voir si cela peu être partagé sur le groupe Sentinelles

Sécurité des équipements

Il faut que le gestionnaire ait la capacité matérielle et en agents formés de gérer les sentiers où il y a une forte dynamique attention à la formation des agents techniques (et recyclage notamment sur la réglementation et la sécurité...).

Inscrire au PD(T)IPR les sentiers pour avoir les financements de leur gestion, et avoir l'appui du propriétaire dans cette démarche

Veiller au contrôle régulier de la qualité de l'ouvrage

Remarques :

- Politique de non poubelle sur les sites : il manque sur certains sites des poubelles _ les poubelles sont le point de ralliement de nombreux dépôts de déchets (notamment encombrant...)
- Mais attention à ce que ce soit progressif ...
- Mais problème de ramassage des déchets sur le site.
- Concernant les déchets liés au magico-religieux
- Mettre des poubelles
- Pédagogie sur site
- Les stratégies régionales de la biodiversité sont le nerf de la guerre
- Il faut connaître les lignes budgétaires pour la gestion
- Faire appel à un Travailleur d'intérêt général (TIG)

A l'issue de ce temps de travail, un moment de partage a permis d'explorer la mission de représentant des gardes, nourri par le témoignage d'Olivier Zucchet, représentant des gardes du littoral de Normandie.

Avant de partir sur le terrain, Céline Siguret, géomaticienne à la délégation Outre-mer du Conservatoire du littoral a présenté l'Espace Collaboratif IGN, permettant de signaler des atteintes à l'environnement sur les sites du Conservatoire du littoral.



Gaëlle Moreau et Olivier Ziucchet



Céline Siguret

L'après-midi a permis de tester cet outil, notamment lors de deux visites sur les sites commune de Rémire-Montjoly, le site de Mont Mahury et de l'Habitation Loyola et celui de l'Habitation Vidal.

La matinée du troisième jour proposait aux participants qui le désirait de visiter à Cayenne le site de la pointe Buzret, le sentier littoral de Montabo et de pique-niquer sur la plage de Montabo.



↳ documents présentés

Actualités de la mission Garderie

par Gaëlle Moreau

Responsable de la Mission Garderie/Sports de nature

au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

[télécharger](#) ↗

Actualités de l'antenne de Guyane

par Matthieu Delfaut,

chargé de mission au Conservatoire du littoral

[télécharger](#) ↗

Actualités de l'antenne de Martinique

par Solaine Marie-Louise,

chargée de mission au Conservatoire du littoral

[télécharger](#) ↗

Actualités de l'antenne de Guadeloupe-Saint-Martin

par Didier Lambert,

chargé de mission au Conservatoire du littoral

[télécharger](#) ↗

Présentation de la mission de représentant des gardes

Olivier Zucchet,

représentant des gardes du littoral de Normandie

[télécharger](#) ↗

Présentation de l'Espace collaboratif IGN

Céline Siguret,

géomaticienne à la délégation Outre-mer du Conservatoire du littoral

[télécharger](#) ↗

↳ lien utile

Espace collaboratif IGN

[lien](#) ↗